

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Biocides
Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO France SAS
Zone Industrielle
25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE

Téléphone : 03 81 40 25 25
Adresse e-mail : info@compo.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) :

Aérosols inflammables , Catégorie 1

H222 : Aérosol extrêmement inflammable.

H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le RÈGLEMENT (CE) N°1272/2008 :

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H222 - Aérosol extrêmement inflammable.
H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (CLP) :

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Phrases EUH :

EUH208 - Contient Chrysanthemum cinerariaefolium, extraits. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/ informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

3.2. Mélanges

Nature chimique : Mélange
Biocides
Aérosol

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
butane (Note C)(Note U)	N° CAS: 106-97-8 N° CE: 203-448-7 N° Index: 601-004-00-0 N° REACH: 01-2119474691-32-XXXX	≥ 10 - < 25 %	Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas
propane (Note U)	N° CAS: 74-98-6 N° CE: 200-827-9 N° Index: 601-003-00-5 N° REACH: 01-2119486944-21	≥ 10 - < 25 %	Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas
isobutane (Note C)(Note U)	N° CAS: 75-28-5 N° CE: 200-857-2 N° Index: 601-004-00-0 N° REACH: 01-2119485395-27	≥ 2,5 - < 10 %	Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas
hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, <2% d'aromates	N° CE: 918-167-1 N° REACH: 01-2119472146-39	≥ 2,5 - < 10 %	Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 4, H413
piperonyl butoxide (ISO); 2-(2-butoxyethoxy)ethyl 6-propylpiperonyl ether	N° CAS: 51-03-6 N° CE: 200-076-7 N° Index: 604-096-00-0 N° REACH: 01-2119537431-46	≥ 0 - < 1 %	Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 1, H400 (M=1) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)
Chrysanthemum cinerariaefolium, extraits	N° CAS: 89997-63-7 N° CE: 289-699-3	≥ 0 - < 0,25 %	Acute Tox. 4 (par voie orale), H302 (ATE=500 mg/kg de poids corporel) Acute Tox. 4 (par inhalation), H332 (ATE=1,5 mg/l/4h) Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 (M=100) Aquatic Chronic 1, H410 (M=100)

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

Note C - Note C : Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.

Note U - Note U (tableau 3): Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme «gaz sous pression» dans l'un des groupes suivants: «gaz comprimé», «gaz liquéfié», «gaz liquéfié réfrigéré» ou «gaz dissous». L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est emballé et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas.

Texte complet des phrases H et EUH : voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir.
Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La combustion produira une fumée dense et noire contenant des produits de combustion dangereux (voir chapitre 10).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Éviter une fuite ou un déversement supplémentaire. Essuyer avec une matière absorbante (p.ex: tissu, laine). Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Pour des considérations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Prendre connaissance du mode d'emploi sur l'étiquette. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver hors de portée des enfants. Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson. Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

Température de stockage recommandée : 5 - 30 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Avant toute utilisation, lisez l'étiquette.

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

butane (106-97-8)	
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	n-Butane
VME (OEL TWA)	1900 mg/m ³
VME (OEL TWA) [ppm]	800 ppm
Remarque	Valeurs recommandées/admises
Référence réglementaire	Circulaire du Ministère du travail (réf.: INRS ED 984, 2016)

Information supplémentaire : Valeurs limites indicatives

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
piperonyl butoxide (ISO); 2-(2-butoxyethoxy)ethyl 6-propylpiperonyl ether	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux, Long terme - effets systémiques	3,875 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	7,750 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Long terme – effets locaux	0,222 mg/m ³
	Travailleurs	Contact avec la peau	Effets locaux	0,444 mg/cm ²
	Travailleurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	55,556 mg/cm ²
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	27,778 mg/cm ²
	Consommateurs	Inhalation	Effets locaux	1,936 mg/m ³
Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques	3,874 mg/m ³	

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

	Consommateurs	Contact avec la peau	Effets locaux	0,222 mg/cm2
	Consommateurs	Contact avec la peau	Aigu - effets systémiques	27,776 mg/cm2
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	3,874 mg/cm2
	Consommateurs	Ingestion	Aigu - effets systémiques	2,286 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	1,143 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
piperonyl butoxide (ISO); 2-(2-butoxyethoxy)ethyl 6-propylpiperonyl ether	Eau douce	0,003 mg/l
	Eau de mer	0,0003 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0194 mg/kg
	Sédiment marin	0,00194 mg/kg
	Sol	0,136 mg/kg

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Inutile dans les conditions normales d'utilisation
Éviter le contact avec les yeux.

Protection des mains : Inutile dans les conditions normales d'utilisation
Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection à manches longues.

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

Protection respiratoire : Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Aérosol
Couleur	: Blanc
Odeur	: Caractéristique
Point/intervalle de fusion	: Non applicable
Point/intervalle d'ébullition	: <= 35 °C
Inflammabilité	: Aérosol inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: < 0,1 °C
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
pH	: 7 (20 °C)
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: Soluble
Pression de vapeur	: Donnée non disponible.
Densité	: 0,750 g/cm ³ (20 °C)

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible.

9.2. Autres informations

Explosifs : Non explosif.
Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Taux d'évaporation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et bases fortes. Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques : Donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques : Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques : Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit

Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit

Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit

Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Remarques : Méthode de calcul

Mutagenicité sur les cellules germinales

Produit

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme mutagène

Cancérogénicité

Produit

Cancérogénicité - Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Toxicité pour la reproduction

Produit

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

11.2. Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Produit

Toxicité pour les poissons : Remarques : Donnée non disponible

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques : Donnée non disponible

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : Remarques : Donnée non disponible

Composants

piperonyl butoxide (ISO); 2-(2-butoxyethoxy)ethyl 6-propylpiperonyl ether : Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

Chrysanthemum cinerariaefolium, extraits : Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 100
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 100

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.
Les numéros de code des déchets sont les recommandations du fabricant en fonction de l'utilisation prévue du produit.
Catalogue européen des déchets: 02 01 09 Déchets de produits chimiques pour l'agriculture à l'exception de ceux mentionnés au 02 01

Emballages contaminés : Ne pas réutiliser des récipients vides.
Les conteneurs de gaz sous pression vides ne doivent pas être ouverts.
Donner les récipients de spray vides à une compagnie d'élimination reconnue.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

N° ONU (ADR) : UN 1950
N° ONU (IMDG) : UN 1950
N° ONU (IATA) : UN 1950
N° ONU (ADN) : UN 1950
N° ONU (RID) : UN 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : AÉROSOLS

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

Désignation officielle de transport (IMDG)	: AÉROSOLS
Désignation officielle de transport (IATA)	: AEROSOLS, FLAMMABLE
Désignation officielle de transport (ADN)	: AÉROSOLS
Désignation officielle de transport (RID)	: AÉROSOLS
Description document de transport (ADR)	: UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, (D), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Description document de transport (IMDG)	: UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Description document de transport (IATA)	: UN 1950 AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
Description document de transport (ADN)	: UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
Description document de transport (RID)	: UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 2.1
Étiquettes de danger (ADR) : 2.1



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 2.1
Étiquettes de danger (IMDG) : 2.1



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 2.1
Étiquettes de danger (IATA) : 2.1



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 2.1
Étiquettes de danger (ADN) : 2.1

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes



RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 2.1

Étiquettes de danger (RID) : 2.1



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable

Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Oui

Polluant marin : Oui

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Informations concernant la manipulation, voir rubrique 7. Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination, voir rubrique 13.

Transport par voie terrestre

Dispositions spéciales (ADR) : 190, 327, 344, 625

Code de classification (ADR) : 5F

Code de restriction en tunnels (ADR) : D

Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 63, 190, 277, 327, 344, 381, 959

N° FS (Feu) : F-D

N° FS (Déversement) : S-U

Transport aérien

Dispositions spéciales (IATA) : A145, A167, A802

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

Transport par voie fluviale

Dispositions spéciales (ADN) : 190, 327, 344, 625

Transport ferroviaire

Dispositions spéciales (RID) : 190, 327, 344, 625

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Les restrictions suivantes sont applicables selon l'annexe XVII du Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH):		
Code de référence	Applicable sur	Titre de l'entrée ou description
3(a)	FDS_889_N ; hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, <2% d'aromates	Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 2.1 à 2.4, 2.6 et 2.7, 2.8 types A et B, 2.9, 2.10, 2.12, 2.13 catégories 1 et 2, 2.14 catégories 1 et 2, 2.15 types A à F
3(b)	hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, <2% d'aromates ; piperonyl butoxide (ISO); 2-(2-butoxyethoxy)ethyl 6-propylpiperonyl ether ; Chrysanthemum cinerariaefolium, extraits	Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10
3(c)	FDS_889_N ; hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, <2% d'aromates ; piperonyl butoxide (ISO); 2-(2-butoxyethoxy)ethyl 6-propylpiperonyl ether ; Chrysanthemum cinerariaefolium, extraits	Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classe de danger 4.1
40.	butane ; propane ; isobutane ; hydrocarbures, C11-C12, isoalcanes, <2% d'aromates	Substances classées comme gaz inflammables, catégorie 1 ou 2, liquides inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, matières solides inflammables, catégorie 1 ou 2, substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, liquides pyrophoriques, catégorie 1, ou matières solides pyrophoriques, catégorie 1, qu'elles figurent ou non à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

- Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

- Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH
- Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.
- Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses :
E2 : DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT
P3a : AÉROSOLS INFLAMMABLES

Rubrique ICPE : 4320

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:	
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CE50	Concentration médiane effective
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
COV	Composés organiques volatiles
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
EN	Norme européenne
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
FDS	Fiche de Données de Sécurité

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

IATA	Association internationale du transport aérien
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé
N.S.A.	Non spécifié ailleurs
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
R&Ds	«recherche et développement scientifiques»: toute activité d'expérimentation scientifique, d'analyse ou de recherche chimique exercée dans des conditions contrôlées et portant sur des quantités inférieures à 1 tonne par an.
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
STOT	Toxicité spécifique pour certains organes cibles
STP	Station d'épuration
TLM	Tolérance limite médiane
TRGS	Prescriptions techniques pour les substance dangereuses
VLB	Valeur limite biologique
VLE	Limite d'exposition professionnelle
VLIEP	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
WGK	Classe de pollution des eaux

Texte intégral de H- et EUH:	
Acute Tox. 4 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4
Acute Tox. 4 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aérosol 1	Aérosol, catégorie 1
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
EUH208	Contient Chrysanthemum cinerariaefolium, extraits. Peut produire une réaction allergique.

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Gas 1A	Gaz inflammables, catégorie 1A
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Press. Gas	Gaz sous pression
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires

Informations supplémentaires

Conseils relatifs à la formation : A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Voir les rubriques : 4, 5, 6, 7, 8, 10 et 13.

Sources des principales données: L'information donnée provient de travaux qui font référence et de utilisées pour l'établissement de la la littérature.
fiche de données de sécurité

Anti-Fourmis à base de Chrysanthème - Aérosol 500 mL - BARBIOFOL500N - 3167770217087

Référence : FDS_889_N
Version: 2023-01

Edition révisée n°3
Date de révision : 22/02/2023
Remplace les éditions précédentes

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.